

# LES FILIÈRES



# 4 FILIÈRES PRIORITAIRES POUR DÉVELOPPER UNE OFFRE ADAPTÉE AUX CIBLES À CONQUÉRIR

---

La stratégie de promotion touristique de Bourgogne-Franche-Comté s'appuie sur trois marques de destination, une signature mais aussi quatre filières correspondant à quatre atouts majeurs de notre territoire : l'itinérance – celle des plaisanciers, des cyclotouristes ou des randonneurs au long cours –, le patrimoine – des vestiges archéologiques à l'architecture contemporaine, d'Alésia à Ronchamp –, l'œnotourisme, autour de nos si célèbres terroirs de Bourgogne et du Jura, et le tourisme d'affaires (congrès, séminaires, événements d'entreprise...). Découvrez l'état des lieux de ces filières et la feuille de route de chacune d'elles pour ces prochaines années.

## ITINÉRANCE



## PATRIMOINE

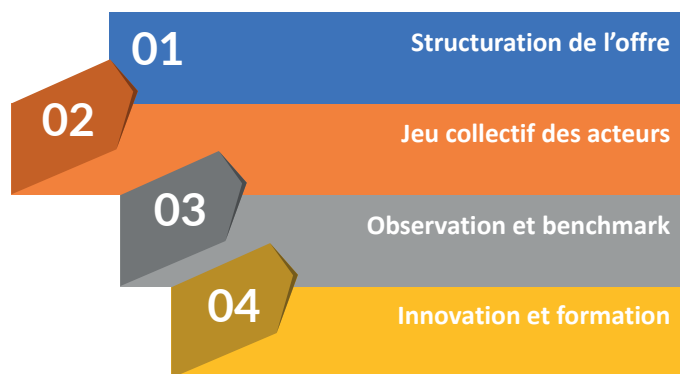


## OENOTOURISME

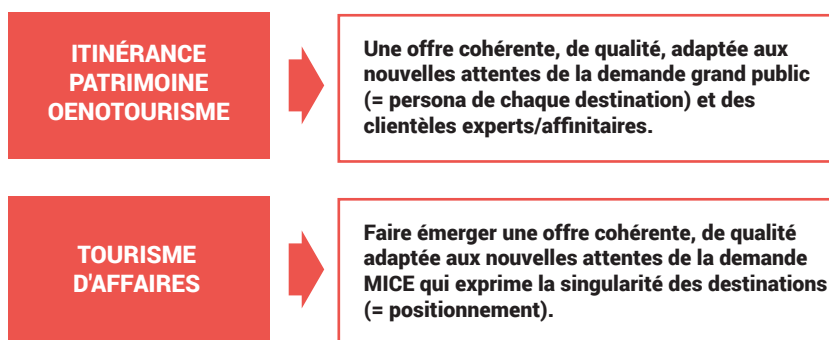


## TOURISME D'AFFAIRES

UNE MONTÉE EN QUALITÉ DE L'OFFRE  
POUR MIEUX SATISFAIRE LES  
CLIENTS DES DESTINATIONS AINSI  
QUE LES CLIENTÈLES EXPERTS/  
AFFINITAIRES



NOS ENJEUX  
POUR LES FILIÈRES



#### Qu'entendons-nous par une offre ?

- Une offre va comprendre ou non un hébergement. Elle est composée d'une thématique / activité centrale adaptée au positionnement et d'autres prestations éventuelles (hébergement(s) ou non, restauration(s) ou non, etc.). **Elle est une histoire à raconter.**
- Elle est prévue pour une ou des durées précisées, avec des dates et horaires de fonctionnement et une tarification.
- Elle est proposée par un prestataire qui a capacité à la vendre

UN TRAVAIL SPÉCIFIQUE PAR  
FILIÈRE DANS LE CADRE DE  
COLLECTIFS

Ce travail se définit lors de séances plénières, de groupes de travail, de commissions thématiques voire au sein d'un club représentant l'offre vitrine.



FOCUS SUR  
L'OFFRE-VITRINE :

2  
CLUBS

#### **PATRIMOINE :**

**Club des sites incontournables  
(dont les biens UNESCO)**

#### **OENOTOURISME :**

**Club des destinations  
Vignobles & Découvertes**

# CLIENTÈLE FLUVIALE



Pour 23% des Français connaissant la région, la Bourgogne-Franche-Comté est évocatrice de tourisme fluvial. Le tourisme fluvial constitue une motivation de séjour parmi d'autres pour 2% des clientèles touristiques de la région et pour 1% d'entre elles il s'agit de la motivation principale. La Bourgogne-Franche-Comté propose une offre diversifiée aux plaisanciers entre canaux et rivières.

## Chiffres clés de la filière



INVESTISSEMENT :  
9,4 M€ en moyenne annuelle  
2017-2019

1 350 km  
kilomètres répartis  
sur 10 voies navigables



326  
bateaux habitables  
à la location /  
coches de plaisance,  
proposés par

17 loueurs  
sur 30 bases

29

péniches-hôtels  
(1<sup>er</sup> bassin français  
avec 40% de l'offre)

50 de ports et  
haltes de  
plaisance



33 bateaux-  
promenades  
(6<sup>ème</sup> bassin  
français)

7 paquebots  
fluviaux  
(5<sup>ème</sup> bassin  
français)

## LES PRINCIPALES VOIES NAVIGABLES EN BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ

### • LES CANAUX :

- **le canal de Bourgogne** (de Migennes à Saint-Jean-de-Losne, avec une partie dans l'Yonne et une autre en Côte-d'Or) : 242 km. 2<sup>ème</sup> canal de France en termes de fréquentation pour la plaisance.
- **le canal du Centre** (de Digoin à Chalon-sur-Saône, en Saône-et-Loire) : 112 km.  
Un canal faisant le lien entre la Loire et la Saône.
- **le canal du Rhône au Rhin** (de Montreux-Château à Saint-Symphorien-sur-Saône) : environ 180 km.
- **le canal du Nivernais** (d'Auxerre à Decize, principalement sur le département de la Nièvre et partiellement sur l'Yonne) : 174 km, 2<sup>ème</sup> canal de France en termes de fréquentation pour la plaisance.

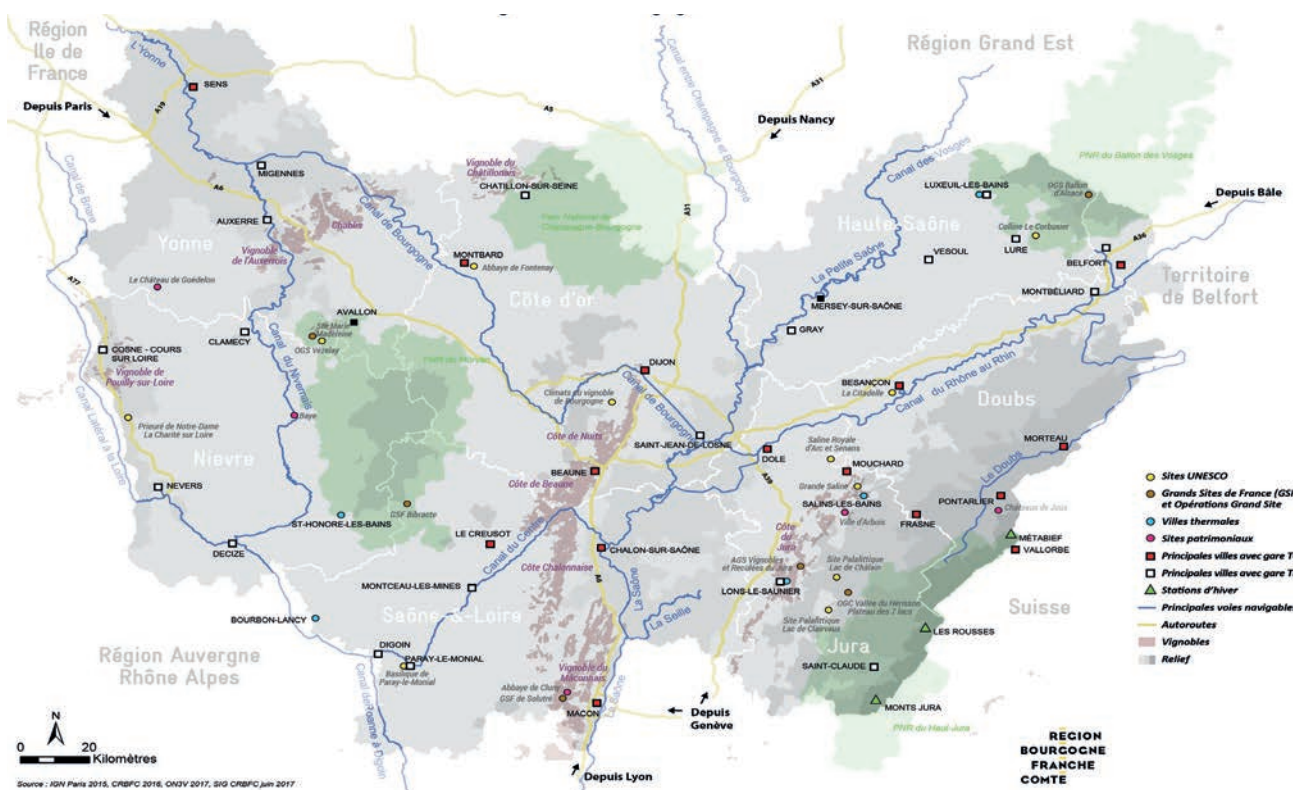
### • LES RIVIÈRES NAVIGABLES :

- **la Saône** (de Corre en Haute-Saône à la ville de Lyon) : 480 km de linéaire dont 365 km navigables. Sur la région, on distingue la Grande Saône (de Saint-Jean-de-Losne à Mâcon), avec navigation possible des grands gabarits), et La Petite Saône (au nord de Saint-Jean-de-Losne, essentiellement en Haute-Saône), qui ne peut accueillir que des bateaux de petits gabarits.
- **l'Yonne** (de Villeneuve-la-Guyard à Auxerre) : 72 km.  
Elle fait l'objet d'un contrat de canal « l'Yonne navigable du Canal de Bourgogne à la Seine » et permet de relier la région parisienne à la Bourgogne.

Plusieurs canaux sont également présents en partie sur la région, sur un kilométrage réduit :

- **le canal entre Champagne et Bourgogne ;**
- **le canal latéral à la Loire**, faisant office de « frontière » entre le Cher et la Nièvre ;
- **le canal de Roanne à Digoin ;**
- **le canal des Vosges**, dans la continuité de la Petite Saône, au nord de la Haute-Saône.

- **la Seille navigable** (de La Truchère à Louhans) : 39 km.
- **le Doubs** (de Mouthe à Verdun-sur-le-Doubs) : 430 km.  
C'est une rivière complexe, sujette aux variations rapides. Ses paysages montagneux la distinguent d'autres rivières. Ses principaux ports sont à Besançon et Montbéliard.



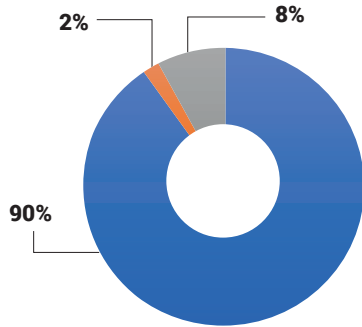
Source : Schéma régional de l'itinérance touristique Bourgogne-Franche-Comté.

## Offre de tourisme fluvial

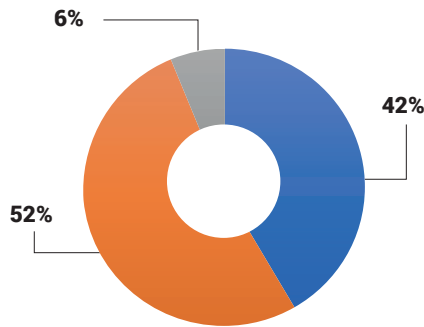
Source : VNF

### RÉPARTITION PAR TYPE DE BATEAU

En nombre de bateaux



En nombre de lits



Les coches de plaisance représentent 90% du nombre de bateaux et 42% du nombre de lits. Les paquebots fluviaux quant à eux ne représentent que 2% de la flotte mais 52% des lits.

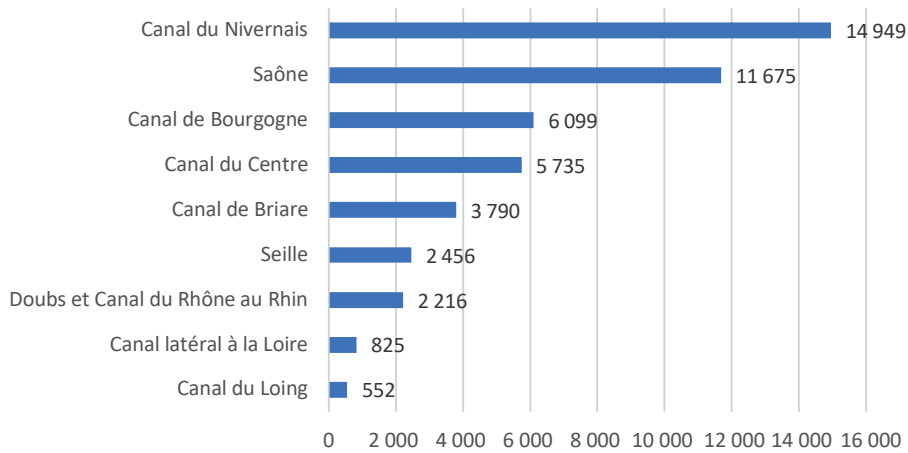
■ Coches de plaisance  
■ Paquebots fluviaux  
■ Péniches-hôtels

## Fréquentation des voies navigables et clientèles du tourisme fluvial

Sources : VNF et BFC Tourisme.

### Passages aux écluses 2022

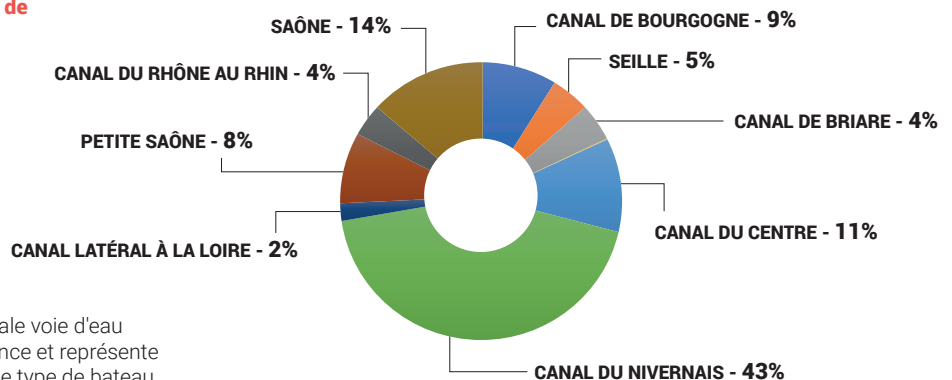
#### Tous types de bateaux confondus



### Bateaux de location

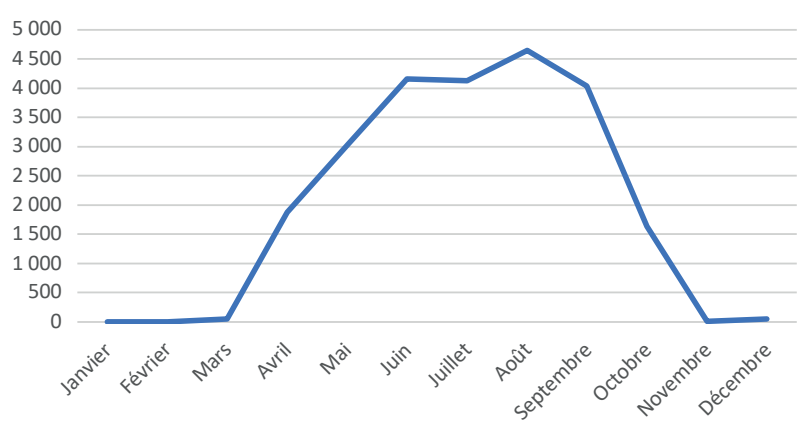
#### Répartition des passages de coches de plaisance aux écluses par voie d'eau

23 627 passages aux écluses



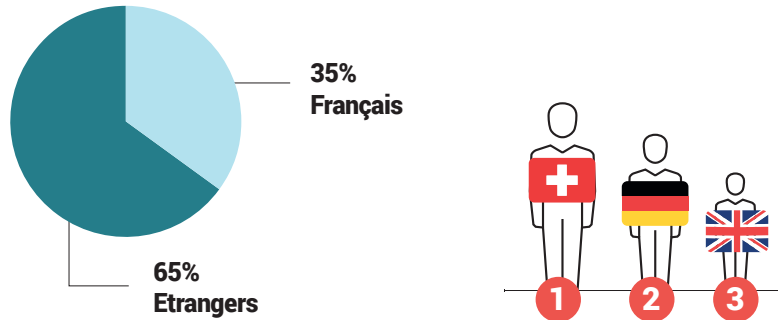
Le Canal du Nivernais est la principale voie d'eau empruntée par les coches de plaisance et représente 43% des passages aux écluses de ce type de bateau dans la région.

**Saisonnalité du trafic des coches de plaisance**



**Les clientèles touristiques des coches de plaisance (2019)**

**6 500 contrats de location en 2019**  
**29 250 passagers**  
**Près de 205 000 nuitées**



NB : Données 2022 non encore disponibles à la date de publication du Memento.

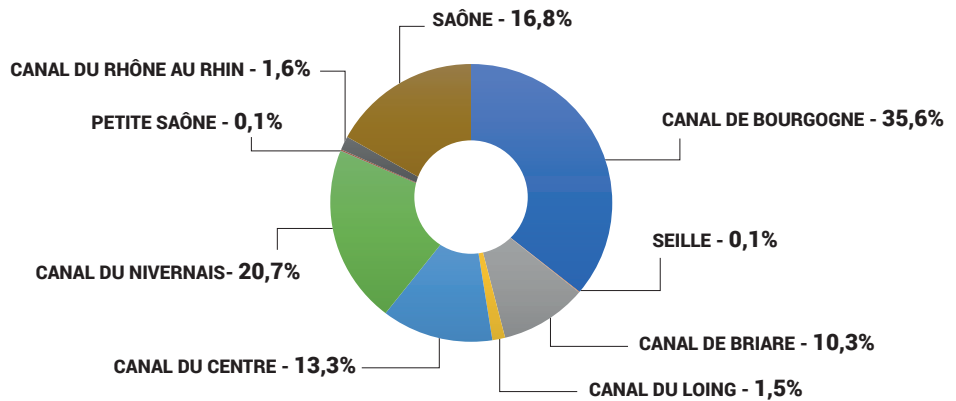
**Péniches-hôtels**

Sources : VNF et BFC Tourisme

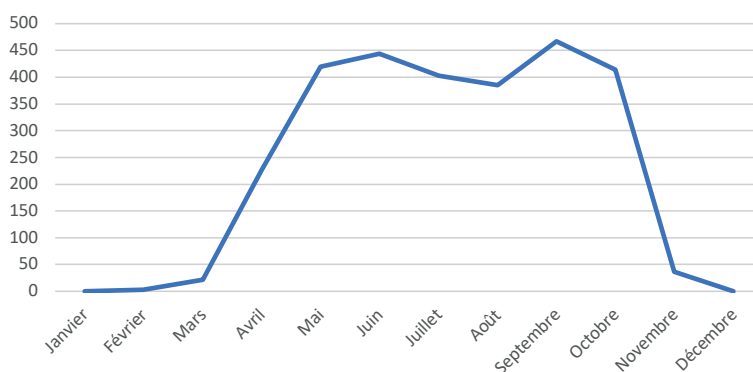
**Répartition des passages de péniches-hôtels aux écluses par voie d'eau**

**2 821 passages aux écluses**

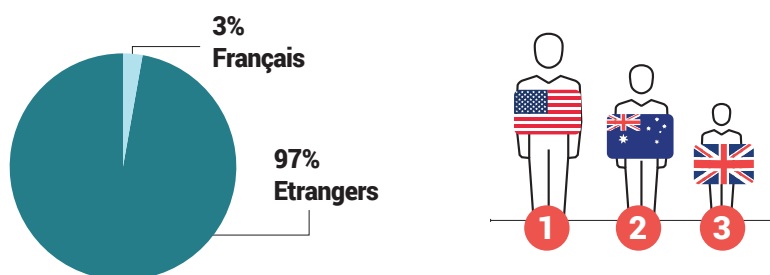
La navigation des péniches-hôtels est essentiellement sur le canal de Bourgogne et le canal du Nivernais, suivis, dans une moindre mesure, par la Saône et le canal du centre.



### Saisonnalité du trafic des péniches-hôtels



### Les clientèles touristiques des péniches-hôtels (2019)



NB : Données 2022 non encore disponibles à la date de publication du memento.

### Paquebots fluviaux

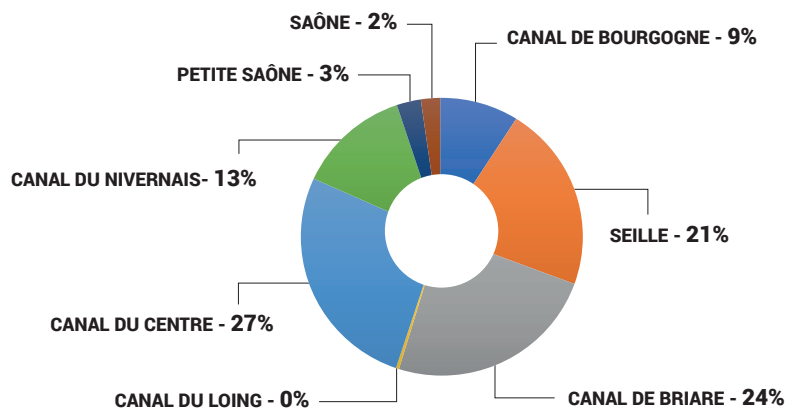
**861 escales enregistrées en 2022**

RÉPARTITION DES ESCALES PAR VILLE	2022
Saint-Jean-de-Losne	21
Seurre	1
Chalon-sur-Saône	318
Tournus	178
Mâcon	343

### Bateaux-promenade

#### Répartition des passages des bateaux-promenade aux écluses par voie d'eau

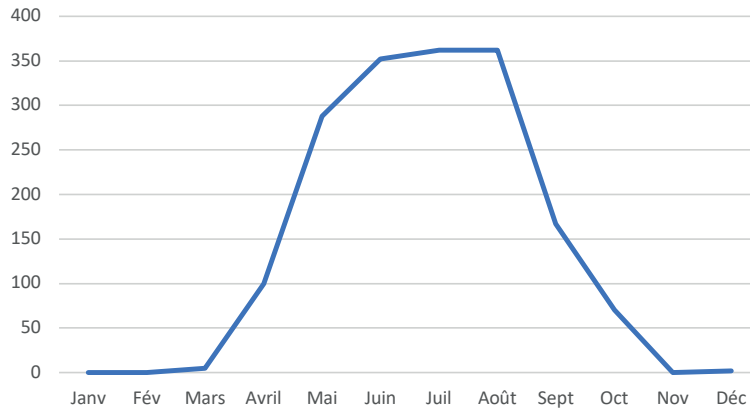
**1 708 passages aux écluses**



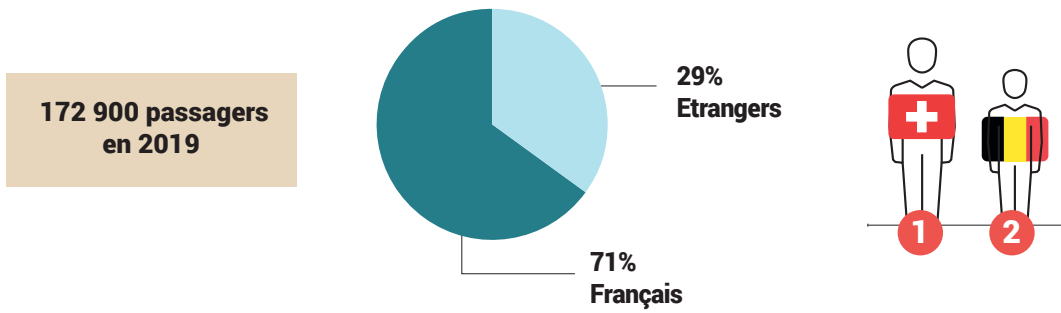
Le Canal de Briare, la Seille et le canal du Nivernais sont les voies d'eau les plus fréquentées par les bateaux-promenade en Bourgogne-Franche-Comté.



### Saisonnalité du trafic des bateaux-promenade



### Les clientèles touristiques des bateaux-promenade (2019)



NB : Données 2022 non encore disponibles à la date de publication du Memento.